Lettre Resf 03

N° 53

Novembre 2020

Site RESF: Réseau Education Sans Frontières

Réseau Education Sans Frontières de l'Allier
42 rue du progrès 03000 Moulins Tel : 04 70 42 88 70
Mel : resf03@gmail.com FB resf 03

Bien sûr, avec la pandémie du virus covid19, RESF ne tiendra pas la table ronde prévue le 21 novembre pour l'anniversaire de la signature de la convention internationale des droits de l'enfant, mais nous continuons nos protections de proximité et nos échanges d'informations

Sommaire

Page 1
Adresses et tel pour les dossiers de séjour, les logements voir DDCSPP, la nourriture, Sans oublier le 115 pour la mise à l'abri

Page 2
Texte du président d'honneur de la LDH

Edito / PROTEGER TOUS LES HUMAINS

Ce qui change avec le confinement

Préfecture

Sur rendez-vous : **04 70 48 30 00**
pref-point-numerique@allier.gouv.fr

Dépôt des dossiers séjour
pref-usagers-etrangers@allier.gouv.fr

Dépôt des dossiers asile
pref-asile@allier.gouv.fr

Remise des titres de séjour
Sur rendez- vous
Moulins
http://www.rdv.alllier.gouv.fr
Montluçon 04 70 02 25 03
Vichy 04 70 30 13 50
sp-vichy@allier.gouv.fr

DDCSPP (cohésion sociale et protection des populations)
04 70 48 35 00

Secours catholique

Allier.secours-cahtolique.org
Vichy 04 70 98 23 72
Cusset 04 70 97 40 43
Moulins 04 70 44 10 41

Restos du cœur

Vichy 04 70 31 44 60
St Pourçain 04 70 47 51 46
Lapalisse 04 70 99 30 87
Montmarault 04 70 02 96 41
Montluçon 04 70 08 04 54
Varennes 04 70 47 45 95
Moulins 04 70 46 26 38
Gannat 06 84 31 95 18

Croix rouge

Moulins 04 70 34 22 59
Montluçon 04 70 05 17 17
Vichy 04 70 98 35 88
St Pourçain 04 70 45 63 07

Que personne ne soit privé de nourriture et d'aide essentielle !!

Secours populaire

l'accès aux produits alimentaires et de première nécessité se fait sur rendez-vous à heure précise
Montluçon mardi après midi et samedi matin
04 70 05 85 02
Moulins Yzeure mardi et jeudi matin et 13h30
04 70 46 43 52
Vichy Cusset Bellerive 04 70 31 41 82
Saint Pourçain mardi après midi
04 70 45 65 56
Lurcy Levis mardi et vendredi matin
04 70 66 37 23
Buxières les mines jeudi toute la journée
06 01 20 71 71
Echassières 06 85 10 39 70
Saint Yorre 04 73 94 36 96
Commentry Tronget 04 70 09 25 15

Laïcité et fraternité

Nos libertés doivent résister à la barbarie

Henri Leclerc,avocat, président d'honneur de la LDH appelle au sang-froid après les attentats qui ont marqué la France, l'assassinat de Samuel Paty ou encore l'attaque au couteau de la basilique Notre-Dame à Nice.

La République ne peut agir qu'en respectant ses principes fondamentaux assure-t-il, en questionnant l'efficacité des "restrictions sécuritaires de la liberté de tous". Voici des extraits de sa tribune dans le Journal Du Dimanche du. 1 /11 /2020

« La plus haute aspiration de l'homme est 'l'avènement d'un monde où les êtres humains seront libres de parler et de croire, libérés de la terreur et de la misère » c'est le préambule de la déclaration universelle de 1948

La liberté de parler, c'est la liberté d'expression que l'article 11 de la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* de 1789 proclame comme l'un des droits les plus précieux. Quant à la liberté de croire, ce n'est rien d'autre de la liberté de conscience, fondement de la laïcité proclamée par la grande loi du 9 décembre 1905

Nous sommes tous saisis d'effroi et de colère

Ces valeurs fondamentales viennent d'être dévastées de façon barbare par des hommes qui, semant la terreur, ont assassiné d'abord un professeur qui, dans une école laïque, enseignait aux enfants ce qu'était cette liberté de parler, puis, dans une église, trois personnes qui manifestaient leur liberté de croire. Nous sommes tous saisis d'effroi et de colère. La République attaquée dans ses fondements doit réagir. Il faut bien sûr punir ceux qui ont commis ces actes et ceux qui ont été, d'une façon ou d'une autre, leurs complices. C'est l'affaire de la justice qui agit et punit selon les lois qui existent au moment du crime. Elles sont rigoureuses.

En faut-il de nouvelles? Depuis 1995, au fur et à mesure que des actes terroristes secouaient la société française, la réponse a toujours été plus spectaculaire qu'efficace. Plus de trente lois ont été promulguées en vingt-cinq ans. Au nom de la sécurité, elles ont réduit l'espace des libertés. La République ne peut agir qu'en respectant ses principes fondamentaux, qui sont comme son âme et que haïssent tant les assassins fanatiques. Est-on bien certain que ces restrictions sécuritaires de la liberté de tous soient efficaces?

Alors comment combattre pour que cessent ces crimes? Certes, il faut continuer d'affirmer que, comme le dit la Cour européenne des droits de l'homme, la liberté d'expression vaut aussi pour les idées qui choquent, heurtent ou inquiètent une partie de la population, tout en prenant conscience qu'il faut apprendre à ceux qui en souffrent que ce sont là les principes d'ouverture et de tolérance nécessaires dans une société démocratique. Sans doute faut-il mieux délimiter les frontières de la liberté d'expression en encadrant les réseaux sociaux qui ne peuvent être toujours irresponsables, tout en veillant au respect du droit et des formes qu'a rappelé récemment le Conseil constitutionnel.

Ce ne sont pas la vengeance ni la désignation de boucs émissaires qui réussiront à réunir aujourd'hui notre société fracturée

Comment retrouver l'unité nationale et éviter que des enfants disent qu'ils 'ne sont pas Charlie'? Samuel Paty, qui leur enseignait les droits de l'homme, faisait courageusement ce qu'il pouvait. Il en est mort. Faut-il faire la guerre, comme le préconise Marine Le Pen? Mettre en cause les rayons halal ou kasher, comme le fait Gérald Darmanin? Ressortir des tiroirs la déchéance de nationalité, qui brisa la majorité de gauche de François Hollande et qu'il a dit regretter? Dissoudre des associations en dehors des strictes limites placées dans le Code de la sécurité intérieure au risque de se faire censurer par le Conseil d'Etat? Notre société est minée par la ségrégation sociale. Où sont passées les ambitions d'égalité ? Qui oserait nier les discriminations dans certains territoires, et la misère, dont la Déclaration universelle demandait que les hommes soient libérés au même titre que de la terreur?"

Photo prise en 2019 avant la pandémie